

3 DÉCHÈTERIES À VOTRE SERVICE

1/ DÉCHÈTERIE À GUÉNANGE

Boulevard de la Tournaille



2/ DÉCHÈTERIE À KENIGSMACKER

Rue de la Gare



3/ DÉCHÈTERIE À ABONCOURT

RD 55



Déchets autorisés *



MÉTAUX



DEEE



CARTOUCHES ENCRE



BATTERIES



RADIOGRAPHIES



MOBILIER



BOIS *



GRAVATS / INERTES



HUILES DE FRITURES



HUILES DE VIDANGE



PNEUMATIQUES *
NON JANTES



CARTONS



PILES ET
ACCUMULATEURS



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUE (DDS)



DÉCHETS VERTS



DÉCHETS ENFOUIS

Déchets refusés *



AMIANTE / CIMENT



BOUTEILLES DE GAZ



DÉCHETS D'ACTIVITÉS
DE SOINS À RISQUES



EXTINCTEURS



MÉDICAMENTS

* * Toutes les conditions et les horaires sur :
www.arcmosellan.fr/decheteries

Des solutions
pour réduire
nos déchets

UNE QUESTION, UN DOUTE ?

SERVICE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS DE L'ARC MOSELLAN



Zone Artisanale

57920 HOMBURG-BUDANGE



dechets@arcmosellan.fr



03 82 83 21 57

Siège de la communauté
de communes
8 rue du Moulin
57920 BUDING



suivez-nous sur facebook

www.arcmosellan.fr

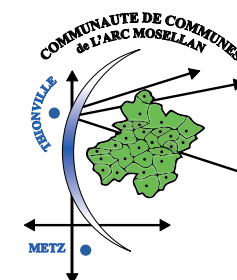
Ne pas jeter sur la voie publique.
Illustrations Laurence Schluth
Impression A2DV Numérique - Florange
Ce papier est à recycler.
Perusezy!



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2021



SERVICE DE PRÉVENTION ET
DE GESTION DES DÉCHETS
DE L'ARC MOSELLAN
www.arcmosellan.fr



Collecte des ordures ménagères



■ LUNDI
 ■ MARDI
 ■ MERCREDI
 ■ JEUDI
 ■ VENDREDI

Collecte sélective



Semaines paires
 ■
 ■
 ■
 ■
 ■
Semaines impaires
 ■
 ■
 ■
 ■
 ■
 LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI

Les bacs et sacs de collecte doivent être sortis la veille à partir de 19h

Vente de composteurs en bois * sur rendez-vous



400 L : 25 €
 600 L : 30 €
 Bio seau : 2 €

Règlement uniquement par chèque, avec justificatif de domicile.

* Toutes les informations et les conditions au 03 82 83 21 57

Collecte des encombrants * en porte-à-porte sur rendez-vous



service réservé sous conditions aux personnes âgées ou en situation de handicap



Rattrapage de collecte

Vendredi	01-01	→	Samedi	02-01
Vendredi	02-04	→	Maintenu le	02-04
Lundi	05-04	→	Samedi	03-04
Jeudi	13-05	→	Samedi	15-05
Lundi	24-05	→	Samedi	22-05
Mercredi	14-07	→	Samedi	17-07
Lundi	01-11	→	Samedi	29-10
Jeudi	11-11	→	Samedi	13-11



Consignes de tri



- Tous les emballages plastiques : bouteilles, bidons, flacons, barquettes, sacs, films, pots...
- Briques et emballages en carton
- Emballages en métal
- Pour toute interrogation, retrouvez les consignes de tri sur le document « Simplifiez-vous le tri ! »
- Ordures ménagères (non recyclables et non valorisables en déchèterie).
- La vaisselle cassée (verre, porcelaine, faïence...)
- Objets en plastique cassés

Les points d'apport volontaire



- Textile,
- Linge de maison,
- Chaussures



- Le verre se recycle à l'infini (uniquement bouteilles, bocaux et pots en verre)



- Tous les papiers se trient et se recyclent

Retrouvez l'emplacement des points d'apport volontaire sur : www.arcmosellan.fr/pav